CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E182281** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE 28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/2009

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 26/07/2026

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 2009b01098

Siret : 517 435 012 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8405879

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 408139210033

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 408139210033

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/07/2026

Raison sociale : ALPES-CHAUFFAGE-CLIMATISATION-SANITAIRE - A 2 C S

370 AVENUE DES JOURDIES
74800 SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY

Téléphone : 06 88 98 80 71 **Fax :**

Portable : 06 88 98 80 71

Responsabilité légale :
HEURTEBISE YANN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : alpes.chauffage.clim@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 697 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	09/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		20/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/09/2026 09:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E182281** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE **28/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/2009
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 26/07/2026
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 2009b01098

Siret : **517 435 012** **00029**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 8405879
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 408139210033
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 408139210033
Situation fiscale et sociale : A jour au 26/07/2026

Raison sociale : **ALPES-CHAUFFAGE-CLIMATISATION-SANITAIRE - A 2 C S**

370 AVENUE DES JOURDIES
74800 SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY

Téléphone : 06 88 98 80 71 **Fax :**
Portable : 06 88 98 80 71

Site Internet :
E-mail : alpes.chauffage.clim@orange.fr

Responsabilité légale :
HEURTEBISE YANN GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	21/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/09/2026 09:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.